



Socialement responsable

FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

Freyming-Merlebach, le 11 juillet 2019

Compte rendu du CA de l'ANGDM du 11 juillet 2019

Suite à l'action décidée par l'interfédérale lors du CA du 27 juin, le Président a réuni un nouveau CA avec un point très important à l'ordre du jour, celui de l'ASS.

Ce CA s'est tenu sans la présence du Directeur, la DIRCAM et l'agent comptable.

Une démonstration de plus du mépris envers la profession.

L'interfédérale, à l'unanimité, n'a pas validé le PV du 27 juin qui, pour mémoire, s'était tenu à Bercy sans les représentants du personnel pour valider la prise de bail de locaux privés avec une connotation syndicale plutôt que de rejoindre des locaux de la CAN.

En ouverture de séance, l'interfédérale a fait une déclaration très longue, rigoureuse et ferme en rappelant toutes les phases depuis la création de l'agence ainsi que sa mission principale (agence pour le maintien des acquis des mineurs jusqu'au dernier ayant droit) jusqu'à la situation de blocage de ce jour, en passant par le rabout budgétaire de 10 %, le vote unanime du CA sur le Règlement intérieur de l'ASS (avec l'accord des représentants des tutelles), la mise en conformité, les discours du gouvernement en matière de maintien à domicile et les actes etc.

Après deux heures de déclarations sur le sujet où le Président maintient les coupes budgétaires sur les aides ASS au 1^{er} juillet et le mutisme complet des tutelles, l'interfédérale quitte le CA.

Elle a décidé de faire un communiqué de presse qui sera transmis dans les bassins miniers et de se rencontrer en interfédérale, le 4 septembre, pour définir les suites des actions à mener. L'objectif est d'être reçus par le Président du groupe parlementaire de LAREM et des autres partis politiques, afin de peser sur les rectificatifs budgétaires à la rentrée parlementaire.

Je vous souhaite à tous de très bonnes vacances en famille et vous donne RDV en septembre.

Raphaël MARGHERITA